



## MUNICIPALITE DE SONVILIER

Place du Collège 1 2615 Sonvilier

### **FAC du 6 décembre 2024 AVIS COMMUNAL**

---

#### **Déneigement des bâtiments privés**

Les propriétaires de bâtiments doivent assurer le déneigement des accès à leur immeuble, ainsi que veiller au déblaiement des toits afin d'éviter des accidents en cas de chute de neige. L'article 58 du Code des obligations détermine la responsabilité des propriétaires en cas d'accident.

#### **Mesures hivernales**

Afin de faciliter les mesures de déneigement, durant la période hivernale, nous vous prions d'éviter le parcage de véhicules automobiles le long des rues du village et aux abords de celle-ci afin d'éviter tout accident ou dérangement (véhicule enseveli sous la neige ou autre).

Des places de parc sont à disposition :

- sur la place du village
- devant la Boulangerie La Parisienne
- à la salle communale
- à la halle de gymnastique

Dans l'intérêt général le passage des machines de déneigement et de salage ne doit pas être entravé par des véhicules stationnés, ceci afin de pouvoir exécuter un travail plus consciencieux.

Par ailleurs, pour des raisons d'ordre pratique, les engins communaux sont parfois contraints d'emprunter les sens interdits et nous vous prions alors d'être vigilants et prudents.

De plus, nous souhaiterions vous rendre attentifs que la neige déblayée des places privées n'est **pas** à évacuer sur la route **après** le passage des véhicules de la voirie.

Nous tenons à vous informer que les escaliers de la Rue des Pendants ainsi que de la Route des Sauges ne sont pas déblayés. Par la même occasion, nous souhaitons attirer votre attention que la Charrière du Stand est en service hivernal réduit. Merci de bien vouloir privilégier la Route des Places.

Nous vous souhaitons à tous un bel hiver et vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration !

## **150 du Collège**

Samedi 23 novembre, le bâtiment du collège a ouvert grand ses portes pour fêter l'anniversaire de ses 150 ans.

Cette journée a rencontré un franc succès. Les élèves ainsi que le corps enseignant et la Direction d'école ont magnifiquement œuvré pour faire revivre les classes, autant par des animations que des photos et des jeux. Les visiteurs ont également pu visiter les coulisses de l'administration communale.

Le Conseil communal remercie toutes les personnes qui se sont impliquées pour ce jubilé.

Le Conseil municipal

Sonvilier, 6 décembre 2024